

RÉVISION DE LA CONSTITUTION
**Les sénateurs
votent aujourd'hui**

P4

START-UP
**Livraison du premier
"accélérateur public"
en Algérie d'ici fin 2020**

P4

OGC NICE
**Youcef Atal
opérationnel
contre
Montpellier**

P13


EDUCATION NATIONALE

637 000 candidats passeront le Bac à partir de demain

P2


**LIGUE 1
ALGÉRIENNE
DE FOOTBALL**
**Reprise du
championnat
le 20 novembre
prochain**

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football, saison 2020-2021, sera donné le vendredi 20 novembre, conformément aux instructions du Premier ministre et après l'adoption des protocoles sanitaires y afférents, indique jeudi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Cette décision a été prise conformément aux instructions du Premier ministre chargeant le ministre de la Jeunesse et des Sports d'examiner avec les différentes fédérations sportives nationales, la possibilité d'une reprise graduelle et progressive des activités sportives à huis clos et après adoption des protocoles sanitaires y afférents par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et le Centre national de la médecine du sport (CNMS).

A cet effet, la reprise des entraînements des clubs de football de Ligue 1 aura lieu, dans un premier temps, à partir du dimanche 20 septembre, précise la même source.

P12

LIBYE
**La réunion de
Montreux annonce
"une phase
préparatoire" à la
solution globale**

Les participants à la réunion consultative libyenne, qui s'est tenue dans la ville de Montreux en Suisse au cours des trois derniers jours, ont publié une déclaration finale de sept recommandations à soumettre au Comité de dialogue politique, portant notamment sur la considération d'une "phase préparatoire" au règlement général de la crise libyenne. Les participants à la réunion de Montreux à laquelle ont pris part des représentants des principaux acteurs libyens, en présence de la Manul, sont convenus, selon la déclaration, de considérer la "phase préparatoire à une solution globale" comme un délai pour préparer les conditions appropriées pour la tenue des élections législatives et présidentielles dans un délai ne dépassant pas 18 mois, et sur la base d'une disposition constitutionnelle convenue.

P15

R gions
**FORÊTS DE LA WILAYA DE SOUK AHRAS
Deux cerfs de barbarie
et de nombreux autres
animaux sauvages
dénombrés**

P8

**MOSTAGANEM
L'ADE signe des
conventions avec 13
micro-entreprises**

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE
**264 nouveaux cas confirmés,
161 guérisons et 8 décès**

P3

ORAN
Mort massive des poissons du lac "Oum Ghelaz"

P24

**PR MOHAMED BELHOÛNE (CELLULE D'INVESTIGATION
ET DE SUIVI DES ENQUÊTES ÉPIDÉMIOLOGIQUES)**
**Les enquêtes épidémiologiques unique
solution de circonscrire la pandémie**

P3

Sport
**CAN-2021 (QUALIFICATIONS/
4E JOURNÉE)**
**La CAF menace de
délocaliser
Zimbabwe - Algérie**

P12



Brèves

JUSTICE

4.647 détenus candidats à l'examen du Baccalauréat

Un total de 4.647 détenus se présenteront aux épreuves du Baccalauréat au titre de la session 2020 à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale en tant que centres pour les examens officiels, indique le ministère de la Justice jeudi dans un communiqué. Ces épreuves seront organisées par l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrées par les fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation. À noter qu'un total de 38.231 détenus ont poursuivi leurs études dans les différents cycles d'enseignement, dont 30.377 inscrits pour l'enseignement à distance, 616 dans l'enseignement supérieur et 7.238 poursuivent des cours d'alphabétisation. Les candidats ont suivi des cours de soutien dispensés par 702 enseignants au titre des examens de fin d'année. Outre le nombre des inscrits dans les différents cycles de l'enseignement général, 41.284 détenus suivent une formation professionnelle et artisanale dans 177 spécialités, y compris ceux inscrits pour la session de février 2020, ajoute la même source. De surcroît, le coup d'envoi de cet examen sera donné, le 13 septembre courant, à l'établissement de rééducation et de réinsertion de Berouaguia à Médéa.

R.N

DGSN

Plus de 15.000 policiers mobilisés pour la sécurisation des centres d'examen

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mobilisé 15379 policiers à travers tout le territoire national pour la sécurisation de l'examen du Baccalauréat prévu du 13 au 17 septembre 2020, indique, vendredi, un communiqué de la DGSN.

Le plan mis en place par la DGSN prévoit la sécurisation de 2147 centres d'examen répartis au niveau national, les centres d'impression, de compostage et de correction, outre l'accompagnement de l'ensemble des mesures préventives adoptées par le ministère de l'Éducation nationale pour la réussite de ces examens, sur fond de la conjoncture sanitaire exceptionnelle due à la propagation du coronavirus, précise la même source.

Les unités de police mobilisées à cette occasion et renforcées par tous les équipements et moyens techniques nécessaires, veilleront à la sécurisation du périmètre extérieur des centres de déroulement des examens relevant du territoire de compétence de la Sécurité nationale. Il s'agit également d'assurer la sécurisation de l'acheminement des sujets d'examen et le renvoi des colis vers les centres de compostage. Les dispositifs sécuritaires ont été renforcés également par des patrouilles mobiles et pédestres, notamment durant les heures des examens pour fluidifier la circulation routière au niveau des principaux axes menant à ces centres.

La DGSN a appelé tous les conducteurs et les parents d'élèves qui accompagneront leurs enfants aux centres d'examen, à contribuer à la réussite de ces épreuves, à l'impératif de respecter le code de la route et à éviter le stationnement anarchique devant les centres.

R.N

EDUCATION NATIONALE

637.000 candidats passeront le Bac à partir de demain

Les épreuves du Bac au titre de la session de septembre 2020 débiteront demain et concerneront, cinq jours durant, plus de 637.000 candidats (scolarisés et libres), en attendant l'annonce des résultats fin octobre prochain.



Le ministre de l'Éducation nationale a rassuré, hier, encore une fois, les parents des élèves qui se présenteront aux épreuves du Bac sur les sujets de cet examen, élaborés compte tenu des leçons dispensées, en présentiel, lors des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2019-2020.

Sur la question, essentielle, des mesures préventives dans le contexte de la pandémie du coronavirus, le ministre, le ministre a insisté sur "la stricte application de toutes les mesures et instructions réglementaires et sécuritaires stipulées dans les différentes circulaires relatives à l'organisation des épreuves du Bac, notamment la prise de toutes les mesures pré-

ventives afin de garantir une couverture suffisante à l'ensemble des centres d'examen d'une moyenne d'un (01) observateur pour chaque centre avec la désignation d'un nombre supplémentaire d'observateurs pour assurer en cas d'absence".

Et d'appeler également à assurer le transport aux chefs de centres et encadreurs désignés en dehors de leurs wilayas de résidence en coordination avec les directions des Transports au vu de la situation sanitaire exceptionnelle.

Dans le même sillage, le ministre de l'Éducation nationale a appelé à réunir toutes les conditions favorables permettant la couverture nécessaire à chaque

centre d'examen en terme d'enseignants surveillants, et leur sensibilisation à la lutte contre la fraude. Il a, dans ce sens, mis l'accent sur l'importance de rappeler aux surveillants les peines judiciaires pouvant être infligées en cas de tricherie ou tentative de tricherie ou complicité.

À noter que les tranches horaires entre 08h00 - 08h30 et 14h30-15h00 seront consacrées à l'orientation des candidats, leur préparation psychologique tout en leur rappelant la nécessité de se conformer aux mesures préventives et de se présenter au centre d'examen dès 07h00 du matin.

Synthèse : Ab.N

IMPORTATION DES ÉQUIPEMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE

Les nouvelles règles

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig et celui de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour ont annoncé jeudi à Alger la mise en place de nouvelles règles pour encourager l'importation des équipements peu consommateurs d'énergie.

Co-animant une conférence de presse à l'issue d'une réunion, les deux ministres ont fait savoir que leurs secteurs œuvraient à la conception de ces règles aussi bien pour l'importation et pour l'exportation. M. Chitour a fait état d'une "étude globale, en cours de préparation, sur l'importation d'équipements économes en énergie, à l'instar des appareils électroménagers et des véhicules, pour permettre au pays de réduire, lors des prochaines années, quelque 2 milliards Usd en termes d'énergie importée".

Dans les années à venir, il sera procédé à "la recherche d'une éventuelle technique pour arrêter l'importation des équipements énergivores, tout en suivant une méthode pour adapter ce type de consommation aux potentiels du pays en matière d'énergie à l'horizon 2030", a-t-il souligné, annonçant la tenue de réunions, prochainement, avec les secteurs concernés pour examiner ce projet.

Pour sa part, M. Rezig a tenu à rappeler que le contrôle des produits, aussi bien locaux qu'importés, était une mission fondamentale pour le secteur du Commerce, à mener en collaboration avec les secteurs concernés, précisant que son département était à la recherche d'un levier pour actualiser et revisiter ses lois liées aux produits importés, aux normes de production et à l'activité des laboratoires. Le but étant d'importer des produits

conformes aux normes de qualité, a-t-il poursuivi. D'après M. Rezig, 45 laboratoires seront mobilisés pour le contrôle des produits, en attendant la finalisation de la cartographie nationale des laboratoires incluant l'ensemble des laboratoires relevant des autres secteurs, en sus de ceux agréés par le ministère du Commerce.

Dans ce sillage, M. Rezig a fait état de plus de 30 laboratoires opérationnels au niveau national, outre 13 autres réceptionnés en attendant l'octroi des accréditations et le recrutement du personnel encadrant.

Nous nous attelons actuellement à la réorganisation de ce domaine pour permettre aux laboratoires de s'acquitter efficacement de leurs rôles, a fait savoir le ministre, ajoutant "des qu'il sera fin prêt le projet sera présenté au Gouvernement et aux médias.

Le ministre du Commerce a mis en avant l'adoption de dix (10) laboratoires mobiles, par le Premier ministre conformément aux instructions du Président de la République. Ces laboratoires seront déployés au niveau des ports et des frontières en 2021.

Concernant les normes de sécurité relatives aux chauffages et leurs dangers sur le consommateur, le ministre a indiqué que ce dossier a été pris en charge en coordination avec le Premier ministre.

Il est interdit aux commerçants de vendre les chauffages ou les chauffebains sans les appareils de mesure CO², a-t-il fait savoir, soulignant la tenue de plusieurs réunions de travail avec les importateurs et les opérateurs du domaine. "Il est obligatoire d'acheter un appareil de mesure CO² avec le chauffage", a-t-il déclaré.

R.N

FUITE DE L'OLÉODUC OK1 À EL OUED

La commission du ministère de l'Agriculture poursuit l'évaluation des dégâts

La commission spécialisée du ministère de l'Agriculture poursuit ses travaux sur les lieux de l'incident de la fuite de pétrole sur l'oléoduc OK1 dans la zone de Baâdj, commune d'Oum-Tiour (El-Oued), pour évaluer les dégâts sur les terres agricoles et éventuellement les puits d'irrigation, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

Suite aux instructions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, pour la prise en charge des préoccupations des agriculteurs et des éleveurs touchés par la fuite de l'oléoduc OK1 dans la wilaya d'El Oued, l'équipe d'experts du secteur dépêchée sur les lieux est à pied d'œuvre pour évaluer les dégâts causés par cet incident sur l'activité agricole, fait savoir la même

source. L'équipe d'experts composée des cadres du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER) et de l'Institut national des sols, de l'Irrigation et de Drainage (INSID), a entamé les travaux d'évaluation sur le terrain le 7 septembre 2020, précise le ministère.

Accompagnés par les cadres locaux de la Direction des Services agricoles de la wilaya d'El Oued, les pédologues ont commencé d'abord par l'évaluation des dégâts causés au niveau des exploitations agricoles, en procédant à la localisation des points de sondage, à la description des dégâts, à la prospection pédologique, au creusement des profils, à la description des horizons sol et au prélèvement des échantillons.

De plus, l'équipe d'experts a ensuite procédé au re-

cueillement des exploitations (palmeries) touchées au niveau des deux communes concernées (Still et Oum El Tyour) et à l'identification des points d'eau à usage d'irrigation situés au niveau des exploitations et sur le lit principal d'Oued Ettel.

Les experts ont également mobilisé les agriculteurs pour l'ouverture des profils pédologiques en plus de leur sensibilisation sur les conséquences de l'utilisation de l'eau des puits contaminés situés dans le lit d'oued pour l'irrigation.

"Le travail se poursuit jusqu'à l'évaluation finale en vue de prendre les mesures appropriées et les actions à mettre en œuvre à même de permettre aux agriculteurs de reprendre leurs activités agricoles", note le communiqué.

R.N

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les sénateurs votent aujourd'hui

Après son adoption par les députés de la chambre basse, le projet de la révision de la constitution est, depuis hier, entre les mains de la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation.



Une réunion, élargie aux membres du bureau du Conseil, présidents des groupes parlementaires et contrôleur parlementaire du Conseil de la nation, avec le représentant du Gouvernement, a été organisée pour la présentation et le débat du texte. Présentant, le projet, le premier ministre a affirmé que le texte de loi portant révision constitutionnelle constituait "une rupture totale" avec les pratiques du passé, tant en termes d'élaboration que de contenu, et venait en réponse aux aspirations du peuple à l'édification d'un "véritable" Etat démocratique. Rappelant la sortie du peuple dans la rue dans un élan "pacifique authentique" le 22 février 2019, en faisant preuve "de conscience et de

responsabilité devant l'histoire et en préservation du serment des chouhada", le Premier ministre a ajouté que la crise qu'a traversé le pays a impacté "fortement et profondément" les institutions de l'Etat, due "à la corruption érigée en système de gouvernance et a fragilisé la cohésion sociale", suite à quoi l'Etat s'est retrouvé face à un danger qui met en péril son intégrité territoriale et sa sécurité nationale. Cette constitution "poursuit le ministre", instaure "une véritable" séparation des pouvoirs, "renforce" les prérogatives du contrôle parlementaire et l'harmonie entre les pouvoirs, protège les droits et la liberté du citoyen et concrétise les engagements du Président de la Ré-

publique pour édifier "une nouvelle République". Elle vise également "une réforme globale" de l'Etat et de ses institutions au service du citoyen et un rétablissement de "la confiance entre le peuple et ses institutions", a-t-il ajouté. Le débat au sein de la commission se poursuit aujourd'hui avant le passage au vote, en séance plénière, probablement en fin d'après midi. Jeudi, le projet a été adopté à l'unanimité jeudi matin par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Slimane Chenine, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Le ministre de la Communication,

porte-parole du gouvernement, M. Ammar Belhimer a annoncé jeudi à Alger l'ouverture d'un "large" débat sur le projet de révision de la Constitution, à partir du 16 septembre en cours. "Un large débat sera ouvert avec la société civile, les associations, les personnalités, les experts, les partis agréés et toutes les franges de la société algérienne pour les associer au processus référendaire", a indiqué M. Belhimer, dans une déclaration à la presse en marge du vote par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du projet de révision de la Constitution. M. Belhimer a précisé que tous les médias écrits et audiovisuels seront mobilisés pour cette opération. R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

264 nouveaux cas confirmés, 161 guérisons et 8 décès

Deux cent soixante-quatre (264) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 161 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 47 752,

dont 264 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1599 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 33723, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 15 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 11 autres ont

enregistré plus de dix cas, tandis que 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 32 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

PR MOHAMED BELHOCINE (CELLULE D'INVESTIGATION ET DE SUIVI DES ENQUÊTES ÉPIDÉMIOLOGIQUES)

Les enquêtes épidémiologiques unique solution de circonscrire la pandémie

Les enquêtes épidémiologiques demeurent l'unique solution pour circonscrire la propagation de la pandémie de la Covid-19, a soutenu, jeudi à Tizi-Ouzou, le Pr Mohamed Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques. S'exprimant à l'ouverture d'un atelier sur la surveillance épidémiologique de la Covid-19 au à l'EHS de Draa Ben Khedda, le Pr Belhocine a insisté sur l'importance de ces enquêtes qui demeurent, a-t-il souligné, "la seule et la meilleure solution de circonscrire la pandémie au sein de la société". "A l'heure actuelle, il n'y a aucune solution face à la pandémie, ni médicament, ni vaccin efficace et la seule solution demeure sa maîtrise et sa

circonscription à travers les enquêtes épidémiologiques et le recours au confinement des sujets contacts pour couper les chaînes de transmission", a-t-il soutenu. Tout en admettant la difficulté de mener toutes les enquêtes nécessaires, il fera remarquer qu'"aucun pays ne possède de solutions miracle et ces enquêtes demeurent l'unique solution auxquelles il n'y a pas d'alternative". Aujourd'hui plus que jamais, a-t-il considéré, à la veille des rentrées scolaire et universitaire ainsi que la reprise des compétitions sportives et de la vie sociale en général, "le respect des mesures préventives et la vigilance doivent être de mise". Le Pr Belhocine, s'appuyant sur les recommandations de l'OMS fera remarquer qu'"aucun pays au monde n'a de solution pour

cette pandémie et nous sommes obligés de respecter les fondamentaux du contrôle de la pandémie à travers l'identification des malades et leur traitement et la recherche des contacts et leur isolement". S'agissant de la levée du confinement, il a estimé qu'"il n'est pas qu'"une mesure technique et répond à plusieurs paramètres", soulignant que nous sommes "obligés de rester plus prudent tant qu'"le virus circule encore". Par ailleurs, quelque 2 300 enquêtes épidémiologiques ont été menées par les 08 équipes mobilisées à cet effet depuis le début de la pandémie à Tizi-Ouzou, a indiqué, pour sa part, le Docteur Sadjia Chekroun, qui a dressé un état des lieux de la situation épidémiologique au niveau de la wilaya. R.N

PROCÈS DE OULD ABBES ET BARAKAT

Réquisitoire du parquet demain

Le procès des deux anciens ministres Djamel Ould Abbas et Said Barkat s'est poursuivi ce jeudi avec l'audition des coaccusés et des témoins dans l'affaire de dilapidation des deniers publics et conclusion de marchés en violation de la législation en vigueur, le parquet devant faire son réquisitoire dimanche prochain.

La séance du jeudi a débuté avec l'audition du directeur du protocole lorsque l'accusé Djamel Ould Abbas était à la tête du ministère, M. Djelloul Saadi qui a rejeté tout les accusations retenues contre lui. Il a indiqué qu'en sa qualité de directeur du protocole, sa mission se limitait à préparer les activités et visites du ministre, ainsi que les cérémonies, affirmant n'avoir aucune relation avec la gestion des fonds du ministère.

Et d'ajouter que toutes les cérémonies organisées par le ministère lors desquelles des cadeaux étaient offerts aux personnes aux besoins spécifiques, étaient organisées officiellement en présence des membres du gouvernement et avec une couverture médiatique de la presse publique. Il a affirmé également n'avoir aucune prérogative pour offrir des ordinateurs. Pour sa part, le trésorier du ministère, Kamel Mechkour a fait savoir que le ministère avait acquis 1200 ordinateurs dont 978 avaient été remis à l'Office national des examens et concours (ONEC) pour distinguer les lauréats du Baccalauréat (session 2009), soulignant n'avoir aucun droit de regard sur la quantité restante.

Interrogé mercredi sur le sort du nombre restant des ordinateurs, l'ancien ministre Djamel Ould Abbas avait indiqué qu'ils ont été remis aux athlètes parmi les personnes aux besoins spécifiques qui se sont distingués lors des olympiades de Pékin.

Le trésorier de l'Organisation nationale des étudiants algériens, Abed Sid Ahmed a indiqué, lui, que l'opération d'acquisition de bus supervisée par l'Organisation en vertu d'une convention signée avec le ministère de la Solidarité, s'était faite suivant des conditions particulières, et que la comptabilité était très rigoureuse au sein de l'organisation.

Les montants restant avaient été restitués au ministère, a-t-il assuré. Lors de leur audition, des travailleurs du ministère, notamment des agents de sécurité et le chauffeur personnel de l'ancien ministre Ould Abbas ont déclaré avoir retiré des sommes importantes "sous la pression", remis à Ould Abbas sur ordre de ce dernier.

Par ailleurs, le procès des frères Kouninef s'est poursuivi jeudi au Tribunal de Sidi M'hamed à Alger par l'audition des personnes en liberté, impliquées dans des affaires liées essentiellement à la corruption. Ouvert mercredi, le procès des Kouninef a vu, à son deuxième jour, l'audition, entre autres, des responsables centraux et régionaux, et autres gérants des agences relevant de différents départements ministériels avec lesquels le groupe KouGC avait obtenu des marchés pour la réalisation de plusieurs projets relevant du domaine industriel. Ils étaient auditionnés principalement sur les "changements radicaux" constatés au niveau des clauses dans certains marchés conclus et des contrats signés, dont la modification des coûts et des délais de réalisation des projets, comme ceux prévus dans les espaces industriels appartenant au groupe à Ain Ouassara et Ksar El Boukhari. Les frères Réda, Abdelkader Karim et Tarek-Noah Kouninef qui avaient été placés le 24 avril 2019 sous mandat de dépôt, et le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, sont présents au box des accusés. Ils sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Leur sœur Souad-Nour (en fuite à l'étranger) est aussi impliquée dans l'affaire.

TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Concertation pour accélérer la cadence de la numérisation des instances publiques

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumezar, a tenu, jeudi à Alger avec le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mourir Khaled Berrah, une réunion de concertation sur l'impératif d'accélérer la cadence de la numérisation des instances publiques. A l'issue de la réunion, tenue à huis-clos au siège du ministère de la Poste en présence de cadres des deux secteurs, M. Boumezar a indiqué que l'objectif de cette rencontre était "l'examen des voies et moyens de coordination et de collaboration, entre les deux secteurs, afin de concrétiser la stratégie nationale de numérisation, émanant du plan d'action du Gouvernement". "Ces secteurs complémentaires coordonneront leur action afin de booster la cadence de la numérisation au niveau des instances publiques", a-t-il souligné. M. Boumezar a mis en avant le rôle primordial qu'accomplit son secteur dans le cadre de la stratégie de transition numérique que les hautes autorités du pays s'emploient à traduire sur le terrain, à travers l'élaboration et le suivi de la politique nationale aux fins de jeter les bases des infrastructures des télécommunications. De même qu'il a jugé impératif de tirer profit, mais également de valoriser et d'appliquer les expériences acquises auparavant dans ce domaine en vue de numériser les procédures à caractère urgent pour le plan d'action du Gouvernement. Pour sa part, M. Berrah a affirmé que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de priorité pour son secteur, dont la numérisation des instances publiques, selon les instructions du président de la République et le gouvernement. Cette rencontre de concertation et de coordination vise à permettre "une modernisation et une amélioration de la performance du Gouvernement en matière d'échange de documents et de gestion de correspondances", a ajouté le ministre de la Numérisation. "Cette démarche est à même de garantir l'efficacité de la performance gouvernementale et l'introduction de la numérisation dans nombre de questions relatives au travail quotidien des instances publiques", a poursuivi M. Berrah. D'après des responsables au secteur de la Poste ayant participé à cet événement, cette concertation s'inscrit en droite ligne avec les efforts de coopération en terme de ressources humaines et matérielles entre les deux secteurs. Cela permettra, ajoutent-ils, la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant l'accélération de la cadence de numérisation de l'administration dans tous les domaines. Cette initiative permettra de moderniser la performance gouvernementale et d'augmenter son efficacité, à travers l'actualisation de la plateforme de coordination intergouvernementale, outre l'allègement des procédures administratives en faveur des citoyens et des opérateurs économiques.

APS

START-UP

Livraison du premier "accélérateur public" en Algérie d'ici fin 2020

La livraison d'un premier accélérateur public de startups en Algérie est prévue vers la fin de l'année en cours, a indiqué mercredi le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des startups, Yacine El Mehdi Oualid.



Lors d'une visite d'inspection pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux du projet du premier accélérateur au niveau de "Dar-Tech" au parc Dounia à Alger, le ministre délégué a mis l'accent sur l'impératif de doter le climat de travail des startups par des espaces permettant de booster et d'accélérer l'innovation. Outre les entreprises innovantes, les porteurs de projets nécessitent également des espaces et des moyens à même de promouvoir leur innovation et aplanir les difficultés et entraves qu'ils peuvent rencontrer sur le terrain, a-t-il souligné. Se félicitant de l'état d'avancement du projet réalisé selon des normes internatio-

nales, M. Yacine Oualid a assuré que le secteur se renforcerait par d'autres projets pour la réalisation "d'accélérateurs" similaires à travers plusieurs wilayas, le but étant de promouvoir l'innovation technique, numérique et technologique dans le cadre des recommandations du Président Tebboune. Ce projet, devant être livré fin 2020, est réalisé par le Groupe Sonatrach et la wilaya d'Alger, étant deux entreprises citoyennes contribuant à l'effort national de promotion des startups et des compétences. Une fois prêt, cet accélérateur s'érigera en un espace de débat d'idées et un carrefour réunissant les propriétaires d'accélé-

rateurs et incubateurs, des représentants de banques et centres de recherche et des représentants d'entreprises publiques et privées qui bénéficieront bien entendu des nouveaux projets pour optimiser leur rendement. Selon les explications fournies lors de la visite de la délégation ministérielle, les incubateurs sont appelés à développer les idées proposées par les porteurs de projets en les accompagnant pour cristalliser le projet en une période de 9 mois. Les porteurs de projets s'orientent, par la suite, aux accélérateurs pour chercher ensemble les moyens de financement du projet en 2 ou 3 années suffisantes d'auteurs

pour traduire l'idée sur le terrain. Premier du genre en Algérie, cet accélérateur se veut un carrefour pour l'innovation technologique et s'appuiera sur une plateforme de données numériques incluant les renseignements des opérateurs nationaux et étrangers ainsi que les différentes parties prenantes dans l'accompagnement des porteurs de projets. Ce projet, dont les travaux de réalisation ont débuté en juillet 2019, sera géré par une entreprise privée à mettre en place sous l'autorité du département des startups qui sera chargé d'introduire et de programmer les renseignements aussi bien des porteurs de projets que des opérateurs concernés.

FORMATION DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES

L'activation des centres participera à la création de 6000 postes d'emploi

Le président de la Fédération nationale des centres de formation des conducteurs de transport des personnes, des marchandises et des produits dangereux, Abdelkrim Righi, a indiqué, jeudi à Saïda, que l'activation de ces centres permettra de créer 6 000 nouveaux postes d'emploi à travers le pays. M. Righi a expliqué, lors d'une conférence de presse, que la Fédération "recense 450 cen-

tres de formation de ces conducteurs et peuvent créer 2 000 postes d'emploi permanents et 4 000 autres non permanents au profit des jeunes". Le même responsable a indiqué que ces centres de formation ont un rôle positif dans la formation "psychologique" et "technique" des conducteurs professionnels, leur permettant d'aborder leur activité de manière civilisée, ajoutant que ces centres permettront

de participer à la réduction du nombre d'accidents enregistrés à travers les routes du pays, notamment les accidents provoqués par les véhicules de transport des personnes. M. Righi a appelé le ministère de tutelle à lever le gel sur les agréments concernant ces établissements de formation afin de lancer l'opération de formation des conducteurs. De son côté, le Secrétaire général de l'Union gé-

nérale des Commerçants et des Artisans Algériens (UGCAA), Hazzab Benchohra, a salué les efforts de l'Etat dans la recherche des solutions au profit des commerçants et des conducteurs touchés par la pandémie du virus corona (covid-19), ajoutant que l'UGCAA œuvre à participer dans la construction d'un Etat fort et fondé sur des bases solides.

APS

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Les PDG pensent à une augmentation au cours des 12 prochains mois

Plus de 70% des PDG africains estiment que le commerce intra-africain augmentera au cours des 12 prochains mois, selon une enquête publiée jeudi. L'enquête "Africa CEO Trade Survey 2020" montre que, contrairement à d'autres régions du monde, le commerce intra-africain reste très faible à 15%, laissant davantage de marges de croissance.



La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pourrait également servir de catalyseur opportun pour stimuler le commerce intra-africain", indique l'enquête, menée par le Comité panafricain du commerce et de l'investissement du secteur privé (PAFTRAC) et Afreximbank. Les PDG africains pensent que la ZLECA crée des conditions d'échelle et devrait permettre d'améliorer la compétitivité et la productivité, ce qui accélérera la transformation des économies africaines pour une meilleure intégration dans l'économie mondiale. L'enquête souligne également que le secteur privé africain reste optimiste quant au commerce international, plus de 50% des PDG africains estiment que le commerce mondial augmentera au cours des 12 prochains mois. Selon les ré-

sultats de l'enquête, bien que plus de 80% des PDG africains rencontrent plusieurs difficultés dans le commerce mondial et intra-africain, ils croient toujours fermement au pouvoir du commerce qui a été le principal moteur de la croissance et des transferts de technologie et reconnaissent également que le commerce a été très important pour leur entreprise. L'analyse montre que plus de 75% des entrepreneurs africains ont rencontré des difficultés dans le commerce. D'après l'enquête, les principales contraintes pour les entreprises comprennent les barrières tarifaires et non tarifaires dans le commerce international, le manque d'accès aux capitaux et aux devises, les transports et les infrastructures logistiques inadéquats, le manque de transparence des règles et réglementations, les

lacunes en matière d'information commerciale ainsi que l'asymétrie des subventions publiques. En dépit de toutes les réserves, indique l'enquête, les PDG africains sont toujours très optimistes quant aux systèmes commerciaux multilatéraux. Ainsi, plus de 50% des PDG africains estiment que le système commercial multilatéral se renforcera dans les années à venir. D'après l'enquête, alors que le monde redéfinit le multilatéralisme et les structures des institutions mondiales et les règles qui sous-tendent le commerce, la coopération et l'investissement mondiaux, l'Afrique doit s'assurer d'avoir une voix forte dans la définition du nouvel agenda mondial et de ses structures.

R.E

CEDEAO

Le projet de la monnaie unique reporté

La monnaie unique de la CEDEAO ne naîtra finalement pas dans un futur proche. Après quelques vives tensions observées sur la question, les Etats ont fini par différer le lancement de l'ECO et s'entendre sur une approche graduelle basée sur une nouvelle feuille de route. La monnaie unique de la CEDEAO, l'ECO, ne verra finalement pas le jour en 2020, ou du moins dans un futur proche. Le 57e sommet de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'institution tenu le 7 septembre à Niamey a permis de clarifier la situation concernant le chronogramme d'adoption de cette monnaie commune. En effet, l'annonce faite par la zone UEMOA d'adopter unilatéralement l'ECO en remplacement du franc CFA actuellement utilisé par les 8 pays membres de cet espace en 2020 avait créé des tensions avec les Etats membres de la ZMAO, avec en tête le Nigeria. Sans oublier que la crise de la covid-19 est passée par là avec ses conséquences économiques. Prenant note de ce que « la réforme de la zone monétaire UMOA s'inscrit dans le cadre des actions à réaligner pour transformer le FCFA, tout autant que les autres monnaies en ECO, conformément à la feuille de route révisée de la CEDEAO », le sommet a décidé de « différer, à une date ultérieure, le lancement de la monnaie unique ». Cette décision a été prise après les exposés faits par le président ivoirien, Alassane Ouattara, président en exercice de l'UEMOA, et le ministre des Affaires étrangères de la Sierra Leone, Nabeela Tunis, représentant Julius Maada Bio, président en exercice de la ZMAO. De plus encore, les chefs d'Etat ont souligné « leur détermination à respecter les critères de convergence avant la création de la monnaie unique ». Une décision relativement sage d'autant plus que, selon la plus récente des études sur la question, seul le Togo respectait ces critères. Leur respect constitue par ailleurs la position défendue depuis lors par la ZMAO. Aussi, face aux difficultés économiques et financières créées par la pandémie de covid-19, il a été décidé d'exempter les Etats membres du respect des critères de convergence macroéconomique en 2020. Tout en maintenant

« l'approche graduelle pour le lancement de l'ECO », les Etats membres de la CEDEAO ont donc convenu d'élaborer une nouvelle feuille de route pour le programme de la monnaie unique. Dans ce sens, il sera conclu, entre les Etats, un nouveau pacte de convergence et de stabilité macroéconomique. Le sommet de Niamey met ainsi fin au débat concernant une adoption séparée de l'ECO par les Etats membres. De sorte à apaiser les tensions clairement visibles depuis le coup de semonce donné par le président du Nigeria, le poids lourd de la sous-région, contre l'empressement des pays de l'UEMOA à adopter de manière unilatérale la nouvelle monnaie. Une action à travers laquelle nombre d'observateurs voyaient plutôt une tentative de « maquillage » du FCFA fortement décriée par l'opinion, qu'une volonté d'adopter véritablement une nouvelle monnaie de façon indépendante et autonome.

R.E

TCHAD

La BAD finance un projet pour améliorer l'accès à l'eau potable

La Banque africaine de développement (BAD) a contribué au financement d'un projet d'accès à l'eau et d'assainissement au profit d'un million de personnes au Tchad, a indiqué l'institution panafricaine sur son site web. Pour soutenir le pays, la BAD a contribué au financement d'un projet au profit de plus de 950 000 bénéficiaires, fait savoir la même source. A l'initiative du gouvernement tchadien, la Banque a financé un projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de huit centres secondaires et zones rurales

environnantes. Le projet, d'un coût global estimé à 35 millions de dollars, a été financé par le Fonds africain de développement, le fonds fiduciaire RWSSI et des contributions du gouvernement et des bénéficiaires. Il a permis à quatre régions du pays de bénéficier d'eau potable et de systèmes d'assainissement, à Tandjilé, Mayo-Kebbi est, Mayo-Kebbi ouest et Mandoul. En 2017, les taux d'accès à l'eau potable devaient grimper à 60%, contre 32% en 2011, et à 30% pour l'assainissement, contre 11% en 2011. Le taux moyen de prévalence des maladies

hydriques devait passer de 23% à 16% sur la période. Le projet a bénéficié à quelque 802 300 personnes (environ 30% de la population de la zone du projet) en 2017, notamment pour l'eau potable, et environ 154 000 personnes pour l'assainissement amélioré. Ainsi, le taux moyen de prévalence des maladies liées à l'eau et à l'assainissement a baissé de 23% en 2010 à 16% en 2017. En outre, le projet a permis la création de 800 emplois temporaires durant sa réalisation et environ 474 emplois permanents, dont 52% pourvus par des femmes,

après son achèvement. "Sur le plan sanitaire, ce projet a surtout réduit la prolifération des maladies d'origine hydrique observées dans les régions ciblées, due notamment à la consommation des eaux polluées, le rejet des eaux usées et des déchets solides", souligne la BAD. Le projet intervient également dans le prolongement du Programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural (PNEAR). Il a été conçu à la suite d'études financées par la BAD sur quinze centres secondaires.

R.E



ILLIZI

Aménagement de la zone d'activités pour booster l'investissement

Une large opération d'aménagement a été retenue pour la zone d'activités industrielles de la wilaya d'Illizi, dans la perspective de promouvoir l'investissement et d'impulser la dynamique économique dans la région, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

L'opération, pour laquelle une enveloppe financière de 250 millions DA a été consacrée au titre du Fonds de développement des régions du Sud (FDRS), porte sur la réalisation des voies et réseaux divers (VRD), de

l'électrification, des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de télécommunications, et la réalisation d'un forage de 350 m, a-t-on précisé. S'étendant sur une superficie de 44 hectares, scindée en deux lotissements englobant 130 parcelles, cette zone constitue un site approprié pour servir d'assiettes aux projets économiques et contribuer à la promotion des opportunités d'investissement pour les jeunes promoteurs et les petites et moyennes entreprises, a ajouté la source. Par souci d'impulser la dynamique

de l'investissement et d'assurer la viabilité des startups, la daïra d'In-Amenas s'est vue accorder, de son côté, une zone industrielle de 64 ha totalisant 68 lots, dont les travaux d'aménagement ont atteint plus de 50%.

Un investissement d'un (1) milliard DA a été mobilisé au titre du FDRS pour l'aménagement de cette zone et la réalisation de ses VRD, en plus d'un réseau de gaz naturel, d'un réservoir d'eau de 100 m3 et d'un système anti-incendie, a-t-on ajouté. Les services de wilaya font état, par

ailleurs, du lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'une étude d'aménagement et de répartition d'une mini-zone d'activités dans la wilaya déléguée de Djanet. Une cellule locale d'écoute et d'accueil des investisseurs et porteurs de projets a été installée la semaine dernière par les services de la wilaya et a été chargée de dynamiser les mécanismes d'accompagnement et de facilitation en direction des jeunes promoteurs, en vue de booster et promouvoir l'investissement à travers le territoire de la wilaya d'Illizi.

Brèves

M'SILA

Reprise
"prochaine"
du chantier
d'extension
de l'aéroport
de Ain Eddis

Le chantier du projet portant extension de l'aérodrome d'Ain Eddis, dans la commune d'Ouled Sidi Brahim (wilaya de M'sila), à l'arrêt depuis plus d'une année, sera "prochainement" relancé, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Le redémarrage du chantier, à l'arrêt à cause d'"insuffisance des crédits alloués pour sa concrétisation" et les répercussions de la situation pandémique dans la wilaya de M'sila depuis l'apparition de la Covid-19, intervient suite à une directive du chef de l'exécutif local, Abdelkader Djellouli, a-t-on indiqué. L'opération d'extension touchera la piste d'atterrissage et les structures techniques de l'aéroport, a-t-on précisé. Une enveloppe financière estimée à 4 milliards de DA a été allouée pour la réalisation d'une piste de 3.000 mètres et l'intégration d'un tronçon de la RN 45, mitoyenne à l'aéroport, dans ce le cadre du projet d'extension, ont souligné les services de la wilaya. Aussi, il a été décidé d'indemniser des habitants suite à leur expropriation pour utilité publique, a-t-on détaillé. La mise en exploitation de l'aéroport, à l'arrêt depuis 2007, constitue non seulement "une revendication des habitants de la région du Hodna mais aussi une exigence économique pour encourager l'investissement et promouvoir le tourisme", a-t-on relevé.

OUARGLA

Installation
de 60 nouveaux
transformateurs
électriques

Au moins 60 nouveaux transformateurs électriques de moyenne tension ont été installés depuis le début de l'année en cours à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Visant l'amélioration du réseau de distribution électrique dans la région, ces transformateurs portent à 5.199 le total de ce type d'équipements mis en place à travers les 21 communes de la wilaya, a précisé la chargée de la cellule de communication, Rabeba Daoudi. Un réseau de 103 km de lignes électriques de moyenne tension a été également réalisé à travers différentes régions de la wilaya, en plus de la réalisation de 50 départs électriques de basse tension portant à 138 le nombre de ces départs, a-t-elle ajouté. Les efforts pour amélioration du réseau électrique ont permis d'atteindre un taux de couverture de 98% de la wilaya, pour un total de 179.850 clients, dont 177.025 abonnés au réseau de basse tension, 2.637 à la moyenne tension et huit (8) abonnés au réseau de haute tension, selon la responsa-

FORÊTS DE LA WILAYA DE SOUK AHRAS
Deux cerfs de barbarie et de nombreux autres animaux sauvages dénombrés

Les services de la protection de la faune et de la flore de la conservation des forêts de Souk Ahras ont dénombré deux (2) cerfs de barbarie et de nombreux autres animaux sauvages dans les forêts de la wilaya, a indiqué jeudi le chef du bureau des espèces protégées, de la chasse et des activités cynégétiques au sein de la conservation, Amar Sebti.



L'opération qui s'inscrit dans le cadre du recensement du groupe naturel de cerfs de barbarie des forêts de Bouzarane, dans la commune d'Ain Zana, et Ouled Bechih, dans la localité d'El Mechrouha, fait suite à l'appel lancé par le Centre cynégétique de Zéralda (Alger) pour l'organisation d'une opération de recensement les 8 et 9 septembre a permis de dénombrer deux cerfs de barbarie," a précisé le même responsable. Les services concernés, a-t-il expliqué, ont eu recours à la tech-

nique dite "comptage par écoute du brame" en mettant en place cinq centres d'écoute dans les forêts de la commune d'Ain Zana et deux autres dans celle d'El Mechrouha sur une tranche horaire allant de 17H00 à 21H00. Pour M. Sebti compte tenu des incendies ayant ravagé plus de 450 hectares du patrimoine forestier de cette wilaya, les résultats de ce dénombrement sont "positifs" du fait que cet animal est resté présent dans la région et n'a pas fui vers les forêts tunisiennes voisines.

Le cerf de barbarie fait partie des

espèces menacées d'extinction et protégées par la loi n 06-16 du 14 novembre 2006 portant approbation de l'ordonnance n 06-07 du 15 juillet 2006 relative à la protection des espèces en voie de disparition, a souligné le chef du bureau des espèces protégées, de la chasse et des activités cynégétiques au sein de la conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras.

"La protection de pareilles espèces, jadis très répandues dans cette wilaya, est de la responsabilité de tous les citoyens qui se doivent de tenir le premier rôle

dans la lutte contre le braconnage du cerf de barbarie," a-t-il dit.

Le cerf de Barbarie est le seul représentant de cervidés en Afrique, il vit en Afrique du Nord et plus précisément dans le Nord-est de l'Algérie (Souk-Ahras, El Taref et Guelma) et dans le Nord-ouest de la Tunisie. Il est à noter que l'opération de recensement des animaux a également permis de dénombrer bon nombre de mammifères, à l'instar du chacal et du renard dans les forêts de Boumezrane et Ouled Bechih.

NÂAMA

Recul dans le nombre des cas de piqûres scorpionique

La wilaya de Nâama a enregistré une baisse dans le nombre des victimes de piqûres de scorpions depuis le début de l'année en cours jusqu'au mois d'août passé en comparaison avec la même période de l'année écoulée, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP). Pas moins de 779 cas de piqûres de scorpions, ayant fait un mort (un enfant âgé de 5 ans), ont été enregistrés du début de l'année au mois d'août passé, alors que les statistiques de la même période de 2019 fait part de 1.087 cas et un décès, selon le service de prévention de la DSP. Les zones reculées et les villages relevant des communes d'Aïn Sefra, Asla et Tiout, ont enregistré le plus grand nombre de cas durant l'année 2020, alors que les cas ont

connu un pic durant le mois de juillet dernier avec 262 cas, puis de 223 cas durant le mois d'août et ce, en raison de la hausse de la température, a révélé la même source.

Les procédures de prévention, à savoir la mise en place d'un plan local de collecte et d'acheminement des scorpions vers l'Institut Pasteur pour la fabrication de l'antidote contre l'envénement scorpionique, l'hygiène de l'environnement, l'éradication des décharges sauvages, le développement de l'éclairage public à travers les quartiers et la multiplication des actions de sensibilisation à travers les médias, ont permis la réduction du danger lié à ce type d'empoisonnement ces dernières années, a-t-on précisé à la DSP. Dans ce cadre, la DSP, en collaboration avec les différents partenaires comme les bureaux communaux d'hygiène, la protection civile,

la Direction de l'action sociale, multiplient leurs efforts en organisant des campagnes de sensibilisation et de prévention en vue de réduire le danger de cet insecte venimeux. Les parties concernées par la lutte contre les piqûres de scorpions lancent des appels aux citoyens au cours de leurs différentes campagnes de sensibilisation, notamment la sensibilisation des citoyens de ne pas avoir recours aux moyens inefficaces de traitement et se diriger directement, au plus vite, au plus proche centre de santé en cas de piqûre.

Un stock de 1.400 doses d'antidote a été mis en place dans la wilaya de Nâama, cette année, pour prendre en charge ces cas au niveau des salles de soins et des services hospitaliers et éviter les complications graves pouvant en découler, a-t-on indiqué.

MOSTAGANEM

L'ADE signe des conventions avec 13 micro-entreprises

L'Algérienne des Eaux (ADE) de Mostaganem vient de signer des conventions avec 13 micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif ANSEJ, afin de prendre en charge un certain nombre d'opérations, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'unité de wilaya de cette entreprise.

Les conventions concernent les travaux relatifs à la réparation et l'entretien des fuites d'eau au niveau des raccordements individuels et la pose de compteurs pour les nouveaux abonnés, ainsi que la réalisation de nouveaux raccordements au niveau des logements, indique la même source.

L'ADE a tenu une réunion de travail avec ces micro-entreprises spécialisées dans la plomberie sanitaire pour expliquer la nature des opérations qui leur ont été confiées, ainsi que les différentes normes techniques à respecter avant le lancement effectif des travaux au niveau des différents centres de distribution de l'unité de Mostaganem, a-t-on expliqué.

L'initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'accord conclu entre le ministère des Ressources en eau, le ministère délégué des Micro-entreprises, l'ADE et l'ANSEJ vise l'amélioration des prestations publiques dans le domaine de l'alimentation en eau potable et la participation des micro-entreprises dans les travaux relatifs à l'entretien, l'installation et le raccordement individuels.



L'ADE de Mostaganem gère, actuellement, la totalité de la prestation de distribution des eaux dans les centres urbains des 32 communes de la wilaya. Elle

compte augmenter le nombre des villages et des agglomérations secondaires (douars) en garantissant leur approvisionnement de cet élément vital.

Actuellement 442 villages sont alimentés en eau potable par l'ADE. Ce nombre passera à 590 villages avant la fin de l'année en cours, ajoute la même source.

KHENCHELA

18 mois de prison dont 6 avec sursis à l'encontre de l'ancien directeur de la Santé

Le tribunal de première instance de Khenchela a condamné l'ancien directeur local de la Santé et de la population à une peine de prison de 18 mois dont 6 mois avec sursis, a-t-on appris de source judiciaire.

A l'issue d'une audience à huis clos, le juge près le tribunal de Khenchela a condamné mercredi soir l'ancien directeur local de la Santé et de la population, muté le mois dernier dans la wilaya de Constantine pour y occuper le même poste, à une année de prison ferme à l'établissement pénitentiaire de Babar et ce, notamment, pour "pratique du métier de phar-

macien sans autorisation des instances juridiquement qualifiées", selon la même source.

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Khenchela qui ont mené l'enquête avaient auditionné l'accusé le 5 septembre après avoir perquisitionné, le 22 août dernier, son logement d'astreinte situé à la cité des 48 logements dans la commune d'El Hamma, sur ordre du procureur de la République près le tribunal de Khenchela.

Lors de cette opération, les éléments de la Gendarmerie nationale ont découvert une quantité importante de psychotropes non clas-

sés, selon le dossier judiciaire dont l'APS détient une copie.

L'ancien directeur de la Santé et de la population a été traduit devant la justice sur la base d'un dossier pénal établi à son encontre pour "détention et vente de psychotropes" après la découverte d'une quantité importée de psychotropes à son domicile, mais également après le témoignage à charge livré à la justice par l'un des accusés dans cette affaire dénonçant la participation de l'ancien directeur local de la Santé et de la population à un réseau de trafic de psychotropes.

CNAS-CHLEF

Un guichet mobile au profit des populations des zones d'ombre

L'Agence Chief relevant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a mis en place un guichet mobile pour rapprocher ses prestations des populations des zones d'ombre de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule d'information de cet organisme.

L'opération, inscrite au titre de la mise en œuvre des orientations des autorités centrales, visant le développement des prestations de la CNAS et leur rapprochement du citoyen, pour lui éviter les déplacements contraignants vers les centres payeurs, a démarré depuis quelques jours au niveau des zones d'ombre des communes de Brira, Zeboudja, Haranfa, Sidi Abdelrahmane et El Marsa, a indiqué, à l'APS, le chargé de l'information, Hocine Saïdi. Il a signalé l'élargissement de cette initiative "dans les prochains jours" au profit d'autres communes, au vu, a-t-il dit, de l'écho favorable qu'elle a rencontré auprès des populations des zones bénéficiaires.

Outre la prise en charge des dossiers administratifs des assurés sociaux, ce guichet unique permet, également, l'actualisation et activation de leurs cartes Chifa, et la délivrance des attestations d'affiliation et non affiliation à la CNAS, est-il précisé de même source.

En marge de cette opération, les citoyens affluant vers ce guichet unique ont, également, droit à des informations multiples sur les différentes prestations assurées par la Caisse, dont particulièrement l'espace "El Hanaa", inscrit au titre de la modernisation des prestations de la CNAS. Cet espace permet aux assurés sociaux d'être informés sur leurs dossiers, sans avoir à se déplacer vers le centre payeur, outre le téléchargement et extraction de l'attestation d'affiliation à la CNAS, entre autres.

TISSEMSILT

Recul dans l'occupation des lits dans les services de covid-19

L'occupation des lits dans les services de traitement de la covid-19 dans les établissements publics hospitaliers de la wilaya de Tissemsilt connaît un "recul important", a-t-on indiqué jeudi à la Direction locale de la santé et de la population.

L'occupation des lits dans les services traitant les malades atteints du virus corona dans les établissements publics hospitaliers de Tissemsilt, Théniet El-Had et Bordj Bounaïma est passée de 75% les semaines écoulées à 13%, ces derniers jours, a-t-on précisé de même source.

Les services réservés aux malades de la covid-19 dans les établissements de santé, de la mi-juillet à la mi-août derniers, ont vu l'occupation de 180 lits pour ensuite reculer à 32 lits ces derniers jours, a ajouté la même source, rappelant que le nombre total des lits réservés aux personnes atteintes du virus corona est de 230 lits.

Selon la DSP, ce recul est dû aux mesures de prévention rigoureuses prises par les autorités de la wilaya, notamment l'application d'un confinement partiel à quelques agglomérations ayant enregistré des foyers de l'épidémie, en plus du respect des citoyens des mesures de prévention comme la distanciation et le port du masque de protection. En outre, le nombre des malades guéris du coronavirus a connu une augmentation atteignant mercredi les 694 cas de guérison.

Les patients ont été traités selon le protocole consacré, l'hydrochloroquine. La même source a indiqué que la DSP et plusieurs associations locales et instances publiques poursuivront leurs actions de proximité de sensibilisation visant à inciter les citoyens à respecter les mesures de prévention contre le virus corona.

BATNA (BARRAGE KOUDIAT LEMDOUAR)

Reprise progressive de l'exploitation de la station de traitement des eaux

L'exploitation de la station de traitement des eaux du barrage Koudiat Lemdouar, dans la commune de Timgad (Batna), a repris progressivement dans trois (3) couloirs du réseau de distribution, a annoncé jeudi le responsable de l'information auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkrim Zaim.

Le taux de turbidité des eaux du

barrage de Koudiat Lemdouar, causée par les fortes pluies orageuses qui se sont abattues sur la wilaya de Batna dans la nuit de lundi à mardi ayant causé l'arrêt de l'exploitation de cette station de traitement, a régressé à un niveau qui a permis à l'ADE de Batna d'entamer ce jeudi le pompage de l'eau et l'alimentation des réservoirs, a indi-

qué M. Zaim, relevant que l'alimentation des citoyens en eau potable reprendra "au plus tard vendredi."

Pour rappel, l'arrêt de la station de traitement des eaux du barrage de Koudiat Lemdouar a provoqué une perturbation dans l'alimentation en eau potable des populations des huit (8) communes desservies depuis ce barrage, à savoir Batna, Tazoult,

Ichemoul, Arris, Ain Touta, Barka, Chemora et Ain Yagout.

Selon les services de l'ADE, la quantité d'eau produite quotidiennement dans la wilaya de Batna est estimée à 160.000 m³, dont une quantité de 70.000 m³ est assurée via le barrage Koudiat Lemdouar, tandis que le volume restant est fourni par les forages répartis à travers les différentes localités de la wilaya.



FOOT/ LIGUE 1 – SANCTIONS

Mellal écope de deux ans de suspension avec proposition de radiation à vie

Le président de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) Chérif Mellal, a écopé de deux ans de suspension « avec -de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football à partir du 20/06/2019 avec proposition de radiation à vie », a annoncé jeudi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Mellal est sanctionné pour « violation de l'obligation de réserve, outrage à la fédération, ligue et de leurs structures et membres, atteinte à la dignité et à l'honneur à leurs membres, et non respect des décisions des commissions juridictionnelles », précise la LFP, qui rappelle « le président de la JSK était déjà sous le coup d'une sanction disciplinaire de deux (2) ans de suspension ferme », écopée en 2019, précise un communiqué de la LFP.

« Sur saisine de la Fédération algérienne de football (FAF) en date du 9 août 2020 N 449/2020 et du 9 septembre 2020 N 518/2020, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de monsieur Chérif Mellal conformément à l'article 9/4 du code disciplinaire de la FAF », explique l'instance dirigeante de la compétition.

La sanction infligée au patron des « Canaris » est motivée également par « le non respect des décisions des organes juridictionnels, quoiqu'il était sous le coup d'une sanction initiale d'interdiction de toute activité en relation avec le football (PV n 58 en date du 20/06/2019 sanctions initiales deux (2) ans de suspension ferme de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football avec proposition de radiation à vie a/c du

20/06/2019), il a tenu en deux reprises une conférence de presse en sa qualité de président du club avec des déclarations et propos en violation des dispositions du code disciplinaire de la FAF, et conformément à l'article 22 du code disciplinaire qui stipule l'interdiction de toute activité en relation avec le football comprend, l'interdiction: administrative, sportive et de représentation du club ou autres », poursuit la LFP.

Outre cette sanction, Chérif Mellal devra s'acquitter d'une amende d'un million de dinars. « La commission de discipline informe que le règlement des championnats de football professionnel ouvre le droit de faire appel devant la commission fédéral des recours dans les délais cités aux articles 96,97 du règlement », conclut le communiqué.

Brèves

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Ouverture graduelle des salles de sports privées le 15 septembre

L'ouverture graduelle et sous conditions strictes des salles de sports privées aura lieu le mardi 15 septembre, indique jeudi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). "Toute personne désireuse de prendre part à une activité sportive devra se soumettre à un examen médical, à l'issue duquel un certificat médical de non-contre-indication à la pratique lui sera délivré. Un adhérent ou personne s'apprêtant à atteindre, doivent être signalés au gérant de la salle, tout en s'engageant à ne pas se présenter aux séances.", précise le MJS. Parmi les conditions requises pour la reprise des entraînements : la superficie des salles doit être de 160 m² au minimum (la capacité d'accueil de 10 personnes pour une telle surface), disposant obligatoirement d'une aération naturelle efficace (grande fenêtres ouvrantes), alors que les salles dont les locaux sont en entresol ou en sous-sol ne sont pas concernées par la reprise. Les sanitaires doivent obéir à des règles strictes de désinfection et de nettoyage, le port du masque grand public obligatoire pour tous, strict respect des mesures de distanciation physiques et sociales (accoules et embrassades interdites), protection de la réception par du plexiglas, gestion des goulots d'étranglement et prise de la température corporelle avant l'entrée à la salle. Par ailleurs, l'ouverture des piscines et milieux aquatiques (bains à remous, SPA, massage au jet) sont interdits de cette reprise. De son côté, le coach devra s'équiper d'un matériel de protection (masque et visière) et se tenir à distance des adhérents, notamment lors des démonstrations ou correction de posture (distanciation de 3 mètres entre chaque appareil, en disposition linéaire, distanciation entre les adhérents de façon à ce que chaque sportif dispose d'une surface de 16 m² en dynamique (step, fitness...). En raison de la situation sanitaire et épidémiologique actuelle, la pratique du sport chez les sujets jeunes de moins de seize (16) ans est actuellement interdite ainsi que les sports de combat dans leur forme conventionnelle.

R.S

FAF

16 clubs interdits de recrutement cet été

16 (seize) clubs, donc 5 issus de la Ligue 1 professionnelle de football, sont interdits de recrutement lors de mercato d'été, en raison de leurs dettes cumulées, a annoncé jeudi la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel, sans dévoiler leur identité. La chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) a recensé 12 clubs endettés de la Ligue 1 professionnelle, dont le montant est estimé à 530 millions de dinars, alors que 22 clubs de la Ligue 2, "désormais composée de clubs professionnels et amateur", sont endettés à hauteur de 694 millions de dinars, précise l'instance fédérale. En juillet dernier, la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, présidée Réda Abdouche, a relevé 1.000 milliards de centimes de déficit cumulé, pour les clubs de la Ligue 1 professionnelle, dans le cadre des examens effectués par cette structure depuis son installation en octobre 2019. Se basant sur un bilan préliminaire établi par la DCGF au 31 décembre 2018, la FAF avait révélé en novembre 2019 un déficit cumulé estimé à 740 milliards de centimes. Les membres de la DCGF avaient procédé à un premier travail auprès des 16 clubs de la Ligue 1 afin d'examiner, dans une première étape, la situation de ces derniers sur le triple plan administratif, comptable et respect des procédures. Dans le cadre de la mise à niveau du management, les clubs de l'élite ont été conviés depuis quelques jours à signer la convention tripartite liant la SSPA, aux cabinets d'expertise, ainsi que la DCGF de la FAF, pour l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001. Plusieurs clubs de la Ligue 1 professionnelle, désormais composée de 20 club, ont signé cette convention, à l'image du MC Alger, du CR Bel-Abbès, de l'AS Ain M'ilia, du NC Magra, du Paradou AC, ou encore de l'USM Bel-Abbès, en attendant les autres.

R.S

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ 4E JOURNÉE)
La CAF menace de délocaliser Zimbabwe - Algérie

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad, a menacé jeudi de délocaliser le match Zimbabwe - Algérie, prévu le 17 novembre au stade national des sports à Harare dans le cadre de la 4e journée (Gr.H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr), en raison du retard accusé dans les travaux de rénovation au niveau de l'enceinte sportive.



"Le match aura lieu à sa date initiale et au lieu choisi par les Zimbabwewéens, si rien n'a été fait pour installer les sièges baquets, on sera obligé de déplacer le match. Officiellement, nous n'avons pas encore été saisi", a affirmé le président de la CAF, lors d'un point de presse organisé par visioconférence. En février dernier, soit avant le report des qualifications en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la CAF avait refusé au Zimbabwe d'accueillir l'Algérie à domicile. En effet, les stades zimbabwewéens ne respectent pas les normes pour accueillir des matchs interna-

tionaux. Comme alternative, la Fédération zimbabwewéenne de football (ZIFA) avait choisi le stade d'Orlando à Johannesburg (Afrique du Sud), pour recevoir les champions d'Afrique, dans un match qui devait se jouer initialement en mars dernier avant d'être reporté. Cependant, le gouvernement zimbabwewéen espère que la CAF renonce à l'exigence des sièges baquets, d'autant que le match va se jouer à huis clos en raison de la pandémie du Covid-19. Le sous-ministre des Sports, Tino Machakira, a déclaré la semaine dernière sur les colonnes du quotidien zimbabwewéen The Herald : "Nous

espérons que nous pourrions obtenir une dérogation de la CAF, et être autorisés à utiliser le stade national des sports, sans sièges baquets. Nous avons été gravement touchés par le verrouillage du Covid-19 et nous n'avons pas été en mesure de nous procurer une partie du matériel nécessaire pour les rénovations", a-t-il indiqué. Au terme de la 2e journée, le Zimbabwe pointe à la 2e place avec 4 points, derrière l'Algérie, auteur jusque-là d'un parcours sans faute (6 points), avec deux victoires de suite, décrochées à domicile face à la Zambie (5-0) et en déplacement face au Botswana (1-0).

R.S

LIGUE 1 ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Reprise du championnat le 20 novembre prochain

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football, saison 2020-2021, sera donné le vendredi 20 novembre, conformément aux instructions du Premier ministre et après l'adoption des protocoles sanitaires y afférents, indique jeudi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Cette décision a été prise conformément aux instructions du Premier ministre chargeant le ministre de la Jeunesse et des Sports d'examiner avec les différentes fédérations sportives na-

tionales, la possibilité d'une reprise graduelle et progressive des activités sportives à huis clos et après adoption des protocoles sanitaires y afférents par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et le Centre national de la médecine du sport (CNMS). A cet effet, la reprise des entraînements des clubs de football de Ligue 1 aura lieu, dans un premier temps, à partir du dimanche 20 septembre, précise la même source. Par ailleurs, la reprise des entraînements pour les

disciplines sportives collectives, concernées par les compétitions internationales aura lieu à partir du dimanche 13 septembre, alors les activités subaquatiques pourront reprendre leurs activités à partir du mardi 15 septembre. "Les fédérations sportives concernées sont chargées de veiller, en relation avec le centre national de la médecine du sport (CNMS) à l'application stricte des protocoles sanitaires élaborés à cet effet.", conclut le communiqué du MJS. L'ensemble des compétitions sportives, toutes disciplines

confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier, en raison du Covid-19. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait annoncé le 9 juillet, comme première étape de reprise progressive, avoir autorisé les athlètes algériens "qualifiés et qualifiables" pour les prochains Jeux olympiques et Paralympiques 2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) à reprendre les entraînements "avec le strict respect des mesures de protection".

R.S

FOOT/ CHAN 2022 EN ALGÉRIE

La 7e édition reportée à 2023

Le Championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2022, compétition réservée aux joueurs locaux, prévue initialement du 10 juillet au 1er août 2022 en Algérie, a été reportée à janvier 2023, a annoncé jeudi la Confédération africaine (CAF). Cet événement est reporté à janvier 2023 "sous réserve de l'approbation de la Fédération algérienne de football (FAF)", précise la CAF,

dont le comité exécutif s'est réuni en session ordinaire sous la présidence d'Ahmad Ahmad, par visioconférence. Ce décalage d'une année s'explique en grande partie par le report de la Coupe d'Afrique des nations 2021 à janvier 2022 au Cameroun, à cause de la pandémie de coronavirus (Covid-19). La 6e édition du CHAN-2020, qui devait se dérouler en avril dernier au Cameroun, se

jouera du 16 janvier au 7 février 2021. La règle du quatrième remplacement en cas de matches à prolongation sera appliquée. La CAF avait attribué en septembre 2018 à l'Algérie l'organisation du CHAN-2022, suite à la candidature déposée par la FAF au niveau de l'instance africaine en mai de la même année.

R.S

HAND/ MONDIAL-2021 (GR. F)

L'Algérie débutera contre le Maroc le 14 janvier

L'Algérie entamera le mondial 2021 de handball (13-31 janvier) contre le Maroc le 14 janvier prochain à la salle de la nouvelle capitale égyptienne, selon le calendrier de la compétition publié ce jeudi par la Fédération internationale (IHF).



La sélection algérienne, qui a hérité du groupe F, affrontera son homologue islandaise lors de la deuxième journée, le 16 janvier, avant de conclure le tour préliminaire face au Portugal, le 18 janvier. A l'occasion de cette 27^e édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six équipes. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Pour rappel, c'est la deuxième fois que l'Égypte organise ce rendez-vous, après l'édition 1999. Les or-

ganisateurs ont retenu quatre sites pour abriter cette compétition : Alexandrie, Le Caire, Gizeh et la Nouvelle capitale. L'équipe nationale reste inactives depuis le début de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Les joueurs ont été soumis la semaine dernière, par groupes, à des tests de dépistage au Centre national de médecine du sport (CNMS) en vue de la reprise des entraînements, mardi 15 septembre à Seraïdi (Annaba) sous la conduite du sélectionneur français, Alain Portes. Dès le tour principal, les deux équipes les mieux classées de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale à partir du 27 janvier. Les

équipes qui n'atteindront pas le tour principal disputeront la Coupe du Président qui débutera le 20 janvier. Les matchs pour les médailles de bronze et d'or se joueront le 31 janvier au Cairo Stadium Sports Hall.

Calendrier des matchs du groupe F :

14 janvier 2021 : Algérie- Maroc : Portugal- Islande

16 janvier 2021 : Maroc- Portugal : Algérie- Islande

18 janvier 2021 : Portugal- Algérie : Islande- Maroc.

R.S

ADLI HANAFI (PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION MAROCAINE DE HANDBALL)

"L'Algérie a fait un retour en force sur la scène africaine"

Le président de la Fédération marocaine de handball (FRMHB) Adli Hanafi, a estimé que son pays a hérité d'un groupe F "relevé" au Mondial 2021 en Égypte (13 - 31 janvier), tout en soulignant le "retour en force" de l'équipe algérienne, l'un des adversaires du Maroc au premier tour. "Le groupe F où va évoluer la sélection marocaine, en compagnie de l'Islande, de l'Algérie et du Portugal, est un groupe relevé comprenant des équipes très compétitives.

L'équipe algérienne a fait un retour en force sur la scène africaine, d'autant plus qu'elle a réussi à décrocher la troisième place du dernier championnat d'Afrique des nations en Tunisie derrière l'Égypte (champion) et la Tunisie (le finaliste)", a-t-il déclaré dans un entretien à l'agence marocaine MAP. "Affronter le Portugal ne sera pas facile, l'équipe étant considérée comme l'un des géants du handball mondial. Le Portugal a éliminé la sélection française au championnat

d'Europe des nations 2019. Il ne faut pas négliger non plus la puissance de l'Islande, qui n'a raté aucune édition du championnat du monde", a-t-il ajouté. L'objectif de l'équipe marocaine à l'occasion de cette 7^e participation au rendez-vous mondial, "n'est pas de concourir pour le titre, mais plutôt de donner l'opportunité aux éléments nationaux de se mesurer à des joueurs appartenant à des écoles de renommée mondiale et de jouer le plus grand nombre de matches",

poursuit le président de la FRMHB. Pour préparer cette 27^e édition du Mondial 2021, le Maroc effectuera à partir du 20 septembre un stage d'un mois à Ifrane. "D'autres stages et matchs amicaux devraient suivre à l'étranger après la levée des restrictions imposées par la pandémie", conclut Adli Hanafi. La dernière participation marocaine remonte au Mondial de 2003 (Portugal), où elle avait occupé la dernière place du groupe A, avec zéro point.

R.S

Brèves

FOOT/ COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Les demi-finales repoussées de trois semaines

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé jeudi de reporter de trois semaines, les demi-finales des deux compétitions interclubs : Ligues des champions et Coupe de la Confédération (CAF), en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), rapportent les médias locaux. Selon les nouvelles dates fixées par l'instance continentale, le Raja de Casablanca (Maroc) accueillera le vendredi 16 octobre les Égyptiens du Zamalek au Complexe Mohamed V, en demi-finales (aller) de la Ligue des champions, alors que le lendemain, soit le samedi 17 octobre, le Wydad de Casablanca (Maroc) recevra dans le même stade, l'autre club égyptien du Ahly du Caire. Alors qu'il devait se poursuivre sous une formule de "Final Four" dans un pays neutre, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), la Ligue des champions reviendra ainsi à son ancien format en aller et retour. La finale se déroulera quant à elle le vendredi 6 novembre sur un terrain neutre en cas d'opposition entre une équipe égyptienne et une autre marocaine. En coupe de la Confédération, les Égyptiens de Pyramids accueilleront lundi 19 octobre les Guinéens de Horoya AC, alors que second dernier carré mettra aux prises le mardi 20 octobre les Marocains de RS Berkane à leurs compatriotes de Hassania Agadir, dans une confrontation 100% marocaine. La décision a été prise lors de la réunion du Comité exécutif, tenue sous la présidence d'Ahmad Ahmad par visioconférence.

R.S

FOOT/ OGC NICE

Youcef Atal opérationnel contre Montpellier

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, rétabli d'une blessure aux ischioles, est opérationnel pour le déplacement des Rouges et Noirs à la Mosson pour y défer le Montpellier Hérault SC (16h00 heures algériennes) pour le compte de la 3^e journée du championnat de France de Ligue 1, a annoncé l'entraîneur Patrick Vieira jeudi. "Youcef Atal était disponible. Il s'est entraîné toute la semaine avec l'équipe", a déclaré le coach azéroïen en conférence de presse. Atal, blessé aux ischioles-jambiers depuis fin août, a repris l'entraînement avec le groupe cette semaine. Le latéral algérien, qui a vu sa reprise en L1 française retardée à cause d'une elongation aux ischioles, a pris part à la séance de mardi matin. En revanche, son compatriote Hicham Boudaoui est toujours indisponible pour cette troisième sortie de la saison de son équipe, selon Patrick Vieira. "Hicham (Boudaoui) a repris la course, on évalue chaque jour son évolution mais il est beaucoup trop tôt pour reprendre avec le groupe." a-t-il indiqué. L'ancien joueur du Paradou AC avait été victime d'une lésion méniscale, lors du match amical disputé contre les Slovaques du FK DAC 1904 (6-0) le 4 août, en marge du stage d'entraînement effectué en Autriche. L'OGC Nice occupe la tête du classement du championnat de France avec 6 points récoltés grâce aux succès contre respectivement Lens (2-1) et Strasbourg (0-2).

R.S

LIGA ESPAGNOLE (BÉTIS SÉVILLE)

Mandi placé sur la liste des transferts

Le Bétis Séville (Liga espagnole de football), a décidé de mettre le défenseur international algérien, Aissa Mandi, sur liste des joueurs transférables, alors que les deux parties n'ont pas trouvé un accord pour une prolongation de contrat, rapporte jeudi le quotidien Mundo Deportivo. Les responsables andalous seraient en train d'attendre de recevoir des offres pour Mandi (28 ans). Ayant refusé toutes les propositions du club andalou concernant une prolongation de contrat, le défenseur polyvalent des "Vertes" a, lui aussi, l'intention de changer d'air, à une année de l'expiration de son contrat en 2021, précise la même source. Liverpool, champion d'Angleterre en titre, était intéressé à l'idée d'engager Mandi avant que la piste ne refroidisse. L'ancien joueur du Stade rémois serait dans le viseur de l'OGC Nice (France) et de Newcastle (Angleterre).

La clause libératoire de Mandi était estimée à 30 millions d'euros que la direction andalouse voulait faire augmenter à 50, afin de barrer la route aux prétendants. Mais la situation financière du Bétis a fini par pousser les dirigeants à revoir à la baisse le montant de la transaction, selon la presse espagnole. Malgré la volonté de la direction de la formation andalouse de prolonger le bail du défenseur polyvalent algérien, à plusieurs reprises, les deux parties n'ont pas trouvé d'accord. Mandi n'était pas chaud à l'idée de poursuivre son aventure à Séville, lui qui avait rejoint le Bétis en 2016 en provenance de Reims (France) pour un contrat de cinq ans et un chèque de moins de 4 millions d'euros.

R.S

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le WA Tlemcen honoré par la LFP pour son accession

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a honoré, jeudi en fin d'après-midi, au siège du cabinet de la wilaya de Tlemcen, le Widad de Tlemcen pour son accession en ligue 1. A cette occasion, le président de la LFP a souligné l'importance de cette accession qui permet à l'équipe de la capitale des Zianides de retrouver l'élite footballistique nationale. "Le WAT est une équipe prestigieuse qui a de tout temps conquis des titres et des résultats. Son retour parmi l'élite est le fruit de plusieurs années d'efforts consentis par les staffs dirigeant, administratif et les joueurs", a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Abdelkrim Medouar a relevé que la circonstance est exceptionnelle et les clubs de

football vivent une crise financière d'importance pour les industriels, les commerçants, les supporters et les responsables locaux de soutenir les équipes qui ont un statut de sociétés sportives et non commerciales. "Ces clubs ont besoin d'aides financières afin d'atteindre leurs objectifs", a-t-il estimé, tout en invitant les staffs techniques, les joueurs et les dirigeants à consentir des efforts supplémentaires afin de surpasser la crise actuelle. Le président de la LFP a, en outre, souligné que l'instance qu'il dirige continuera à soutenir les clubs dans les limites de ses moyens comme il a invité tous les responsables d'accompagner les clubs pour un avenir meilleur. La cérémonie à laquelle ont assisté des joueurs, des responsables de clubs sportifs, des élus, a permis,

entre autres, d'honorer d'autres équipes locales qui ont accédé à des niveaux divers à l'instar de l'US Remchi, IR Maghnia, Sidi Said, Sebdu et Sid Abdelli. Présent lors de cette cérémonie, le wali de Tlemcen a félicité les clubs qui ont accédé à des paliers supérieurs et les a assuré de la disponibilité de ses services à les accompagner afin de développer cette discipline sportive populaire à travers la wilaya.

Le Widad de Tlemcen a accédé au palier supérieur, durant la saison 2019/2020, en se classant à la 3^{ème} place derrière l'O.Médéa et la JSM Skikda. Le championnat de ligue 2 de football a été suspendu, le 15 mars dernier, en raison de la crise sanitaire du Covid-19, rappelle-t-on.

R.S

Brèves

IRAK

Les troupes américaines seront bientôt réduites à 2.000 soldats

Le président américain Donald Trump a déclaré jeudi que les troupes américaines déployées en Afghanistan et en Irak seraient bientôt réduites à environ 4.000 et 2.000 soldats respectivement. "Beaucoup de progrès ont été réalisés en Afghanistan, mais nous n'aurons dans très peu de temps plus que 4.000 soldats (sur place). De même en Irak, nous allons descendre à environ 2.000 soldats dans très peu de temps", a affirmé M. Trump pendant un briefing à la Maison Blanche. Le plan de réduction des effectifs révélé par Donald Trump va un peu plus loin que le plan annoncé la veille par l'armée américaine. Le commandant du Commandement central américain Kenneth McKenzie avait en effet déclaré mercredi que la présence des troupes américaines en Irak allait être réduite à 3.000 hommes d'ici la fin du mois de septembre, et qu'elle serait ramenée à environ 4.500 hommes début novembre en Afghanistan.

CAMEROUN (LAC TCHAD)

Six pêcheurs tués par des présumés terroristes

Six pêcheurs ont été tués mercredi soir par des présumés terroristes de Boko Haram, sur une île du Lac Tchad dans l'Extrême-Nord du pays, ont indiqué jeudi les autorités locales. "Mercredi soir, nous avons trouvé les corps de six pêcheurs flottant sur l'eau à hauteur de l'île Karakaya située dans le canton de Darak" dans le département du Logon et Chari, a indiqué le président des pêcheurs de Darak, Abba Kabir. Selon cette source, il s'agit probablement d'une attaque des éléments du groupe terroriste Boko Haram car les corps ont reçu plusieurs balles. "Les corps n'ont pas été identifiés, la gendarmerie de Makary a ouvert une enquête, jeudi, pour identifier les victimes. A Darak, il y a des pêcheurs camerounais, nigériens, tchadiens, nigériens et centrafricains", a précisé le gouverneur de l'Extrême-Nord, Bakari Midjiyawa. Plusieurs îlots du Lac Tchad servent de repaires et de camps d'entraînement à Boko Haram. Le groupe terroriste a déjà perpétré plusieurs attaques meurtrières contre des pêcheurs dans la zone.

JORDANIE

Enorme explosion dans un dépôt militaire de munitions



Une énorme explosion a secoué dans la nuit de jeudi à vendredi un dépôt de munitions sur une base de l'armée jordanienne, déclenchant un incendie mais sans faire de victime, selon un porte-parole du gouvernement. "Une explosion s'est produite tôt vendredi (...) dans un entrepôt renfermant des obus de mort-

tier neutralisés, appartenant aux forces armées", a indiqué ce porte-parole dans un communiqué. L'explosion a eu lieu dans une zone inhabitée de Zarqa, 25 km à l'est d'Amman, où plusieurs bases et dépôts de munitions sont situés. Des images diffusées sur les réseaux sociaux ont montré une énorme boule de feu s'élevant

dans la nuit, suivie par le bruit de plusieurs explosions. "Il n'y a pour le moment aucune victime à déplorer", a précisé ce porte-parole, Amjad Al-Adaileh, dans ce communiqué. Selon de premiers éléments d'enquête, un court-circuit serait à l'origine de cette explosion.

COLOMBIE

Sept morts lors d'émeutes après une bavure policière

Sept personnes ont été tuées à Bogota et des centaines d'autres blessées durant les violentes émeutes qui ont éclaté en Colombie après la mort d'un homme victime d'une bavure policière. Ces troubles sont survenus mercredi dans plusieurs quartiers de la capitale, ainsi que dans d'au-

tres grandes villes, comme Medellín (nord-ouest), Cali (ouest) ou Barranquilla (nord). Au moins trois personnes, dont un mineur de 17 ans, sont mortes après avoir été touchées par des tirs, a précisé la police jeudi en conférence de presse. Selon le gouvernement, 56 postes de police ont été "vandalisés"

et 70 personnes interpellées pour "violence contre les forces de l'ordre". "Nous sommes face à des actes de violence massifs", a dénoncé le ministre de la Défense, Carlos Holmes Trujillo. Sur Twitter, la maire d'opposition (centre gauche) de Bogota, Claudia Lopez, a fait état de 362

blessés dans la capitale : 248 civils et 114 policiers. Selon elle, six personnes ont été mortellement touchées par balles. La colère a éclaté après la diffusion sur les réseaux sociaux de la violente interpellation par la police, dans la nuit de mardi à mercredi, d'un homme décédé quelques heures plus tard.

MER D'OMAN

Exercice naval iranien pour tester missiles et tactiques

L'armée iranienne a lancé jeudi des manoeuvres aéro-navales à grande échelle pour tester missiles et tactiques "offensives et défensives" en mer d'Oman, du détroit d'Ormuz à l'océan Indien, une zone où croisent de nombreux bâtiments de guerre occidentaux. L'exercice de trois jours a pour but d'éprouver la "stratégie et les tactiques offensives et défensives du pays pour protéger ses eaux territoriales et le transport maritime", a indiqué l'armée dans un communiqué publié sur son site internet. Point de passage stratégique pour le commerce mondial de pétrole, le détroit d'Ormuz relie la mer d'Oman au Golfe. La zone est au coeur de vives tensions,



particulièrement aigüés depuis que les Etats-Unis ont dénoncé en 2018 l'accord international sur le nucléaire iranien et rétabli de lourdes sanctions économiques ayant plongé l'Iran dans une sévère récession.

Selon l'armée iranienne, les manoeuvres doivent être l'occasion de tester différents types de missiles sol-sol, terre-mer et de croisière - ainsi que des torpilles et des systèmes de lancement embarqués sur des navires, des

sous-marins, des avions et des drones. Baptisées "Zolfagar 99", elles sont prévues en mer d'Oman, sur une aire de plus de deux millions de kilomètres carrés s'étendant de l'est du détroit d'Ormuz jusqu'à l'océan Indien.

LIBYE

La réunion de Montreux annonce "une phase préparatoire" à la solution globale

Les participants à la réunion consultative libyenne, qui s'est tenue dans la ville de Montreux en Suisse au cours des trois derniers jours, ont publié une déclaration finale de sept recommandations à soumettre au Comité de dialogue politique, portant notamment sur la considération d'une "phase préparatoire" au règlement général de la crise libyenne.



Les participants à la réunion de Montreux à laquelle ont pris part des représentants des principaux acteurs libyens, en présence de la Manul, sont convenus, selon la déclaration, de considérer la "phase préparatoire à une solution globale" comme un délai pour préparer les conditions appropriées pour la tenue des élections législatives et présidentielles dans un délai ne dépassant pas 18 mois, et sur la base d'une disposition constitutionnelle convenue. Ils recommandent entre autres "la restructuration du pouvoir exécutif pour former un Conseil présidentiel composé d'un président et de deux vice-présidents, un gouvernement d'unité nationale indé-

pendant du Conseil et le choix des membres du Conseil présidentiel et le chef du gouvernement dans le cadre des travaux du Comité de dialogue politique libyen. Ce dernier est chargé de former le gouvernement, "en tenant compte de l'unité de la Libye et de sa diversité géographique, politique et sociale". La déclaration finale prévoit également "l'évaluation et le suivi périodique par le Comité du dialogue politique libyen des travaux de l'autorité exécutive, et de la manière dans laquelle elle s'acquitte de ses tâches et invite la Chambre des représentants et le Conseil présidentiel du GNA à se mettre d'accord sur les hautes fonctions et le processus électoral dans des

délais raisonnables. Par ailleurs, les participants à la réunion consultative ont exprimé leur espoir d'un "retour rapide au Comité de dialogue politique" et souligné la nécessité pour la communauté internationale d'assumer sa pleine responsabilité afin "d'assurer la stabilité, respecter les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU relatives à la souveraineté libyenne et d'appuyer le processus politique libyen en paroles et en actes". Ces recommandations seront soumises au Comité de dialogue politique qui se réunira prochainement sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

R.I

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU doit fixer une date pour le référendum d'autodétermination

Le Front Polisario a déclaré jeudi à Genève que le référendum d'autodétermination au Sahara occidental occupé s'imposait avec urgence, appelant l'Assemblée générale des Nations unies à fixer une date pour la tenue de ce scrutin qui continue jusqu'à présent à être ajourné. "Tout retard dans l'exécution du plan de règlement, ONU/OUA devant permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance ne fera que compliquer la situation sur le terrain et risquerait de déstabiliser la région", alerte le Front Polisario dans un Mémoire signé par sa représentante en Suisse, Mme Omeima Abdeslam. "Il est donc impératif que l'Assemblée générale de l'ONU fixe une date pour la tenue du référendum d'autodétermination conformément à la Charte des Nations unies relative à la décolonisation", insiste la diplomate sahraouie. Depuis son invasion du Sahara occidental en 1975, le Maroc y agit au mépris de la Charte des Nations unies, de l'Acte constitutif de l'UA et des principes fondamentaux du Droit international, mais aussi de l'avis de la Cour internationale de justice (CIJ), qui avait statué la même année que Rabat n'avait pas de titre souverain sur le territoire du Sahara occidental, rappelle la représentante sahraouie. Par conséquent, l'ONU et ses mem-

bres sont appelés à prendre les décisions et mesures nécessaires, individuellement et collectivement, pour contraindre le Maroc à mettre fin à son occupation illégale du Sahara occidental, d'autant plus, note le Mémoire, "le Maroc n'est pas disposé à choisir la voie pacifique et démocratique dans le règlement de la question sahraouie". L'Organisation des Nations unies, qui a commémoré cette année son 75^e anniversaire de sa création, avait solennellement proclamé en 1960 la nécessité de mettre un terme rapide et inconditionnel au colonialisme sous toutes les formes. Toutefois, alors que la troisième Décennie internationale pour l'élimination du colonialisme touche à sa fin, il reste 17 territoires non autonomes dont les peuples n'ont pas encore exercé leur droit à l'autodétermination, dont le Sahara occidental inscrit à la liste des territoires non autonomes de l'ONU depuis 1963.

RETARDER LA NOMINATION D'UN NOUVEAU ENVOYÉ PERSONNEL FAVORISE LA PARALYSIE

Vingt-neuf (29) ans se sont écoulés depuis la création de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), et jusqu'à présent, les Nations unies ont échoué dans leur mission d'organiser un référendum via lequel le

peuple du Sahara occidental pourrait s'exprimer librement de son avenir. Depuis la démission de l'ancien Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, en mai 2019, "le Conseil de sécurité n'a rien fait pour réactiver le processus de paix au Sahara occidental", regrette la Représentation du Front Polisario. En conséquence, "le retard dans la nomination d'un nouvel Envoyé personnel ne fait qu'aggraver l'état de paralysie", note le document. Pendant cela, "le Maroc, puissance occupante, s'est ouvertement engagé dans une série d'actions déstabilisatrices et provocatrices, entre autres, l'ouverture illégale de prétendus consulats" dans les zones occupées du Sahara occidental, dénonce le Front Polisario. La Représentation sahraouie fait état également de violations massives des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. Les civils sahraouis sont constamment soumis à des arrestations arbitraires, des tortures, des détentions illégales, des exécutions extrajudiciaires et des disparitions forcées, et ce, à l'abri du contrôle international, en raison du strict black-out médiatique et du blocus militaire imposé par le Maroc aux territoires occupés sahraouis". Malgré les appels répétés des défenseurs internationaux des droits de

l'homme et du peuple sahraoui, le Conseil de sécurité n'a pas autorisé la Minurso à surveiller les violations des droits de l'homme au Sahara occidental, s'indigne la représentante. Le Front Polisario n'a pas manqué également d'évoquer l'autre triste facette de l'occupation marocaine, à savoir, l'exploitation et le pillage persistants des ressources naturelles sahraouies en violation du droit international, comme l'avait confirmé en 2016 la Cour européenne de justice (CJCE) qui a conclu que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires "distincts et séparés". Alors que le processus de l'ONU est au point mort, l'Union africaine (UA) a fait preuve d'un leadership croissant sur la question du Sahara occidental, dans un effort pour libérer la dernière colonie en Afrique. L'admission en 2017 du Maroc à l'UA, après avoir signé et ratifié l'Acte constitutif de l'organisation sans aucune réserve, avait été accueillie avec espoir, et perçue comme un moyen pouvant contribuer à la recherche d'une solution durable au conflit du Sahara occidental, relève la représentante. Toutefois, "l'occupation militaire illégale par le Maroc et son obstruction continue aux efforts de paix de l'ONU et de l'UA ont miné les chances de progrès vers une solution durable du conflit", déplore-t-elle.

APS

PAYS DU SUD DE L'UNION EUROPÉENNE (MED7)

Appel à un partenariat euro-méditerranéen renouvelé

Le septième Sommet des pays du sud de l'Union européenne (Med7), réuni jeudi à Ajaccio en Corse, sous la présidence française, a appelé à un partenariat euro-méditerranéen renouvelé. Ce partenariat méditerranéen renouvelé doit viser à consolider et améliorer la relation euro-méditerranéenne, notamment en renforçant l'Union pour la Méditerranée, en consolidant le dialogue 5 + 5 et en promouvant les acquis du Sommet des deux rives de la Méditerranée occidentale, soulignent, dans leur déclaration finale, les chefs d'Etat ou de gouvernement des sept pays du Sud de l'Europe, membres de cette alliance (France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Malte et Chypre). Présidé par Emmanuel Macron, le sommet de quelques heures, qui s'est tenu pour la première fois en France, a été principalement consacré aux questions méditerranéennes, aux tensions en Méditerranée orientale, à la relation entre l'UE et la Turquie, ainsi qu'aux grands enjeux de la rentrée que sont le plan de relance européen, le climat, le Brexit et les migrations. Selon le MED7, le partenariat euro-méditerranéen renouvelé "doit s'appuyer sur un agenda politique positif, axé sur le développement de coopérations concrètes sur des thèmes d'intérêt commun". Il doit également permettre de trouver des moyens créatifs et constructifs de gérer les biens communs euro-méditerranéens et d'aborder les questions d'intérêt commun, notamment l'accès et la gestion durable des ressources naturelles. Les pays membres du MED7 ont également souligné que face à la crise sans précédent provoquée par la pandémie de Covid-19, la multiplication des crises régionales et l'escalade des tensions en Méditerranée, "il est plus que jamais indispensable de construire une Europe unie et solidaire, capable de relever tous les défis auxquels elle est confrontée et de défendre les intérêts, la souveraineté et les droits souverains de l'Union européenne et de ses États membres avec force et détermination".

Dans ce contexte, ils se sont dit favorables à des sanctions économiques supplémentaires contre la Turquie si cette dernière persistait dans ses actions unilatérales en Méditerranée orientale, où les tensions sont vives. "Nous soutenons que si la Turquie ne progresse pas sur la voie du dialogue et ne met pas un terme à ses activités unilatérales, l'UE est prête à élaborer une liste de mesures restrictives supplémentaires qui pourraient être évoquées lors du Conseil européen des 24 et 25 septembre 2020", ont-ils affirmé. S'agissant du Sahel et compte tenu du fait que l'insécurité dans la zone sahélo-saharienne a un impact direct sur la situation sécuritaire en Méditerranée, les pays du MED7 soulignent qu'une attention particulière devra être accordée à cette région, notamment en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et la traite et le trafic d'êtres humains qui contribuent à la migration irrégulière. Concernant la crise libyenne, les pays membres du MED7 affirment que la situation instable en Libye représente une menace pour la stabilité du pays et de toute la région, y compris l'Union européenne et contribue à l'aggravation de la menace terroriste et à la traite et au trafic d'êtres humains. Ils ont rappelé dans ce contexte "la nécessité pour l'UE de faire tout son possible pour contribuer aux efforts de stabilisation de la Libye". Pour les pays du MED7, "il n'existe pas de solution militaire à la crise". Ils ont exhorté les parties au conflit à convenir d'un cessez-le-feu et à se réengager dans le dialogue politique sous l'égide de l'ONU. En ce qui concerne le processus de paix au Moyen-Orient, le MED7 affirme que "seule une solution négociée pour l'établissement de deux États vivant en paix et en sécurité le long de frontières sûres et reconnues, et sur la base de paramètres convenus et du droit international, peut conduire à une paix juste et durable dans la région". Le MED7, ou EuroMed 7, est une alliance informelle de pays du sud de l'Europe qui vise à réaliser des projets communs sur diverses thématiques autour de la politique économique, sociale, migratoire ou encore de défense. Ses différents sommets permettent de faire entendre, à l'échelle européenne, la voix des pays méditerranéens qui représentent près de 40% du PIB global de l'UE.

R.I

Le coup d'État malien provoque une onde de choc en Afrique de l'Ouest

Le putsch malien du 18 août a résonné comme un coup de semonce en Afrique de l'Ouest. Les oppositions acclament les militaires, les Présidents en exercice s'inquiètent, la Cedeao se fissure. La sous-région est en effervescence à l'approche d'élections à haut risque. Analyse pour Sputnik de Leslie Varenne, directrice de l'Iveris.

Décidément, ce mois d'août ne laisse aucun répit aux Africains de l'Ouest comme aux observateurs de cette région. À la journée de contestation mouvementée du 13 août en Côte d'Ivoire, où six personnes ont été tuées, s'est ajouté le coup d'État du 18 août au Mali. Celui-ci est vécu par les opinions publiques ouest-africaines comme une victoire de l'opposition au Président Keïta, alors même que cela n'est, bien entendu, pas aussi simple et limpide.

Ismaël Wagué, porte-parole de la junte, a d'ailleurs déclaré que le Comité national de salut du peuple (CNSP), désormais au pouvoir à Bamako, «n'a aucun lien avec la coalition du M5-RFP» le mouvement de contestation né le 5 juin 2020. En outre, tous les Maliens ne sont pas aussi euphoriques, certains restent dans l'expectative.

«Nous avons l'expérience des sauveurs qui deviennent des bourreaux», résume un intellectuel bamakois.

Il n'empêche, ils sont nombreux à estimer que la destitution d'Ibrahim Boubakar Keïta est le fruit de la victoire du peuple malien. Les premiers à s'en réjouir sont les oppositions ivoiriennes et guinéennes qui se retrouvent, elles aussi, prisonnières d'une crise politique sans issue. «L'exemple» malien pourrait-il être une solution à leur problème?

Le journaliste guinéen Marouane Camara exprime ainsi une opinion assez largement partagée: «Toute armée qui portera les aspirations nationales contre des mal élus et qui prendra les choses en main sans effusion de sang pour rétablir la démocratie, c'est-à-dire la voix véritable du peuple, et ensuite retournera dans les casernes, cette armée-là aura l'onction populaire. Trop c'est trop! Le Mali a donné le ton du dégagisme.»

La Cedeao, une institution démonétisée

Dans ces conditions, les communiqués de la Cedeao et les sanctions que cette organisation sous-régionale a prises, le 19 août, à l'encontre du Mali ont été très mal perçus: fermeture des frontières, arrêt des transactions financières et de tous les flux économiques avec le Mali, rétablissement d'Ibrahim Boubakar Keïta dans ses fonctions, menace d'intervention militaire. Au passage, la France –qui dans



un premier temps s'était alignée sur la position de la Cedeao – a brusquement changé de pied et pris acte de la démission d'IBK. Le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a même apporté son soutien au peuple malien. Que s'est-il donc passé? Paris aurait-il soudainement pris conscience de l'ampleur du mécontentement populaire? Même attitude prudente du côté de Washington, après avoir suspendu toutes les formations et tous les soutiens aux forces armées maliennes, Peter Pham, l'envoyé spécial des États-Unis pour le Sahel, a déclaré: «Nous sommes en train d'analyser les normes juridiques pour déterminer si oui ou non on peut qualifier cela de coup d'État.»

Si l'administration américaine qualifiait la destitution d'IBK de «coup d'État», elle serait légalement contrainte de mettre fin à son aide et à toutes ses coopérations avec le Mali. Lors de leur réunion en visioconférence du 21 août, des failles sont aussi apparues au sein de la Cedeao. Le Président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a plaidé pour un assouplissement des sanctions et s'est montré sceptique quant à une interven-

tion armée de l'Ecomog (la brigade de la Cedeao). Le Sénégalais Macky Sall s'est positionné sur la même ligne. Sissoko Embalo a, lui révolutionné l'assemblée. Devant ses pairs, le tout nouveau et jeune Président de Guinée-Bissau a d'abord déclaré qu'il était favorable à la condamnation du putsch malien, mais il n'a pas hésité à préciser que dans ce cas, la Cedeao devrait adopter la même attitude concernant les troisièmes mandats qui sont considérés, eux aussi, comme des coups d'État. Effet garanti sur Alassane Ouattara et Alpha Condé qui s'apprentent à se représenter après dix années au pouvoir.

Il est effectivement très difficile pour la Cedeao de condamner tout «changement politique anti-constitutionnel» puisqu'elle héberge en son sein des Présidents qui ne respectent ni les textes de leur organisation ni leur propre Constitution.

Dès lors, cette institution est discréditée. Après trois jours de pourparlers avec le Comité national de salut du peuple (CNSP), les deux parties se sont séparées lundi soir sans s'être accordées sur la levée des mesures économiques et sur les conditions d'un transfert de pouvoir aux civils. La Cedeao ne paraît

pas pouvoir jouer un rôle de médiation positif dans la crise institutionnelle malienne qui s'est ouverte le 18 août.

Des Présidents sur la corde raide

Les divergences de vues apparues sur la question malienne augurent quelques difficultés à venir si jamais la Cedeao avait à se pencher sur des contentieux électoraux. Ils sont également affaiblis dans leurs pays respectifs: les opposants, galvanisés par la «victoire» malienne, ne comptent pas en rester là et continuent de se dresser contre un troisième mandat.

Ces deux chefs d'État sont confrontés à une autre difficulté: l'Afrique de l'Ouest, qui était déjà à la veille de consultations électorales surveillées de près par les instances internationales et les chancelleries, se retrouve au centre de l'attention. Tous craignent la théorie des dominos et la propagation de l'incendie. Fait risqué, il n'aura fallu qu'une seule manifestation réprimée –celle du 13 août en Côte d'Ivoire– pour que les Nations unies réagissent et qu'Antonio Guterres fasse part de sa préoccupation concernant les «événements violents signalés les derniers jours dans le pays». Les ONG sont, elles aussi, sur le

qui-vive, Amnesty International a dénoncé l'utilisation de milices, les «Microbes», pour réprimer les manifestations.

De plus, avec les nouvelles technologies, les incidents sont filmés et mis en temps réel sur la Toile, il va donc devenir très difficile de continuer à empêcher les protestataires de défiler en usant de tels procédés. En attendant, les drames se poursuivent. Les derniers événements du week-end, notamment dans les communes de Divo et Bonoua, ont été particulièrement violents: officiellement, il y aurait eu deux morts mais les chiffres qui circulent font état d'un nombre beaucoup plus inquiétant.

Pour juguler toute tentative de révolte, Alassane Ouattara essaye aussi l'arme juridique. Il a interdit toute manifestation jusqu'au 15 septembre et interpelle à tout-va activistes et militants. Il poursuit devant les tribunaux des chefs de parti comme Anaky Kobenan pour avoir «appelé à l'insurrection». Du côté de la Guinée-Conakry, les manifestations n'ont pas encore repris, mais les protestataires se préparent. Les deux mois qui séparent les Présidents et leurs concitoyens de l'élection risquent d'être très longs.

Par Leslie Varenne
Source: Sputnik